

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1951 - 23 décembre 2005 - prix : 1 €

Europe, OMC

**La guerre
pour le profit
avec la peau
des travailleurs**

PC-PS

**On nous rejoue
la même partie**
p. 4

Noël 1914

**Les premières
fraternisations**
p. 12

Violences scolaires

**Robien
fait du
vent**
p. 7



**Dans les entreprises,
les travailleurs contre
les attaques patronales**

p. 9, 10 et 11

Sommaire

Leur société

- p. 5
- L'appel des stars à la jeunesse des banlieues
 - Des milliers de retraités immigrés spoliés
 - Taxe sur les produits textiles

Politique

- p. 4
- Pourparler PCF-PS

Tribune

- p. 4
- Bolivie : révolution... électorale

Dans le monde

- p. 6
- Irak : après les élections
 - Allemagne : ça gaze pour Schröder

Enseignement

- p. 7
- Quatre mesures contre la violence scolaire
 - Ardennes : non à la fermeture des collèges
 - Orléans : soutien à des lycéens sans-papiers

Logement

- p. 8
- Borloo : baratin gros comme une maison
 - Ile-de-France : trafic de terrains
 - St-Chamond : non à la démolition des logements sociaux
 - Nos lecteurs écrivent de Seynod (Haute-Savoie)

Dans les entreprises

- p. 9
- Groupe Bosch : vers les 40h payées 35 ?
 - Champagne : les travailleurs ne sont pas à la fête
- p. 10
- Berry-Tuft et Berry-Tapis : les ouvriers contre les licenciements
 - Onet-Arkema-Jarrié : une déléguée menacée
 - Arkema-Pierre-Bénite : une semaine de grève
 - Mulhouse : GDF responsable de 17 morts
- p. 11
- CS-SI-Toulouse : grève chez les ingénieurs
 - ArvinMeritor-St-Priest : débrayages
 - Citroën-Aulnay-sous-Bois : les caristes débrayent
 - Contrat nouvelle embauche

Histoire

- p. 12
- Les fraternisations de Noël 1914

• Dette publique

Communiqué d'Arlette Laguiller à propos de la déclaration de Villepin, le 14 décembre, sur France 2

S'appuyant sur un rapport qui constate que la dette de l'État a été multipliée par cinq depuis 1980, Villepin a annoncé une diminution des dépenses de l'État. Ce sera encore des services publics dégradés et, plus généralement, des services en moins pour les classes populaires qui rembourseront une dette accumulée au fil des ans en raison des baisses d'impôt et des exonérations consenties aux plus riches et des diminutions de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

« La France vit au-dessus de ses moyens », répète le ministre de l'Économie. Quelle France ? Celle des millions de travailleurs payés au smic, voire, en raison de la précarité, bien en dessous ? Celle des chômeurs, des sans-

logis ? Celle des banlieues transformées en ghettos ?

Malgré les déclamations officielles, le budget 2006 qui vient d'être présenté affiche un déficit de 46 milliards d'euros. Mais rien que les « niches fiscales » dont profitent les couches les plus aisées se montent à quelque 51 mil-

liards d'euros ! Supprimer ces niches supprimerait le déficit.

Par ailleurs, le taux d'imposition de la tranche la plus haute de l'impôt sur le revenu n'a cessé de diminuer pour passer de 65 % en 1982 à 48,09 % aujourd'hui.

En supprimant toutes les baisses d'impôt consenties

aux catégories les plus aisées, en mettant fin aux exonérations de cotisations patronales, en rétablissant l'impôt sur les sociétés au niveau où il était il y a vingt-cinq ans, non seulement l'endettement de l'État pourrait être résorbé mais l'État pourrait enfin donner les moyens nécessaires à l'Éducation nationale, aux logements sociaux, aux transports publics, aux hôpitaux, c'est-à-dire aux dépenses utiles à toute la population.

Des armes aux couleurs de l'écologie

Depuis 1998 l'armée suédoise doit veiller à l'impact écologique des produits qu'elle achète. L'armée américaine a, quant à elle, un « programme de munitions écologiques ». Elles ont financé conjointement un rapport pour étudier la possibilité de fabriquer des obus qui, tout en tuant efficacement, ne laisseraient que des éclats sans danger pour la nature.

Cette préoccupation écologique sera peut être partagée par les autres armées des pays impérialistes. Elles seraient alors un jour équipées d'obus verts. Mais le sang répandu restera rouge et noire la misère des populations bombardées.

P. G.



La prochaine réunion du **Cercle Léon Trotsky** aura pour thème :

La Chine

Vendredi 27 Janvier à 20h 30
Théâtre de la Mutualité
 24, rue Saint-Victor
 Paris 5^e
 (Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

Pour une amnistie des révoltés de novembre

Un certain nombre de personnalités et d'organisations politiques et syndicales ont signé un « appel pour une amnistie des révoltés de novembre ». Arlette Laguiller s'est associée à cet appel dont nous publions un extrait :

« Durant les trois semaines de troubles du mois de novembre, les condamnations qui se sont abattues sur les révoltés des banlieues, ou présumés tels, ont été prononcées dans un climat de surenchère médiatique et politique. Beaucoup d'observateurs présents aux audiences, d'avocats et de journalistes ont noté la lourdeur des peines (3 mois de prison ferme pour avoir montré ses fesses !) et l'identification hasardeuse des "coupables". Des jeunes qui ont toujours vécu en France sont menacés d'expulsion. Les défauts habituels d'une justice à la chaîne ont été ici gravement multipliés. (...)

Il faut sans tarder amnistier tous les condamnés des révoltes de novembre. »

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
 Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
 par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprises
du 19 décembre

Quelle que soit l'arène de leurs guerres, ce sont les travailleurs qui y meurent



Deux des institutions du monde capitaliste viennent de terminer leurs réunions au sommet. Les 25 pays de l'Union européenne se sont mis d'accord sur un budget après trois mois de crise. L'Organisation mondiale du commerce (OMC), censée réglementer le commerce international, a accouché, à Hong Kong, d'un compromis entre les 149 pays qui la composent. Par-delà leurs différences,

les deux institutions ont pour but de faciliter le commerce international.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'économie est mondialisée et interdépendante. Pour ce qui est de la complémentarité des ressources naturelles, c'est vrai depuis des temps immémoriaux. Le développement capitaliste a rendu les industries étroitement imbriquées d'un pays à l'autre. Chaque travailleur sait que le processus de production dans lequel s'insère son entreprise traverse les frontières. Avant qu'une automobile, un poste de télévision, un moulin à café, soit livré au consommateur final, les travailleurs d'un grand nombre de pays auront participé à sa fabrication.

La mondialisation est poussée toujours plus loin du fait aussi bien du progrès technique, de la communication quasi instantanée, de la rapidité des transports, que de la volonté des grands groupes capitalistes dont le terrain de chasse est de longue date le monde entier.

La mondialisation n'est pas un problème en lui-même, contrairement aux balivernes des démagogues nationalistes. Elle est un fait. Et personne ne peut concevoir que, par exemple, chacune des 149 nations de l'OMC se dote d'une industrie aéronautique et même d'une industrie automobile. La mondialisation, sous la forme d'une coopération internationale visant à satisfaire au mieux les besoins de tous, est la seule base concevable du progrès de l'humanité.

Mais voilà, cette économie mondialisée est dominée par la concurrence, la compétition entre groupes capitalistes, qui se mènent une guerre féroce avec l'aide de leurs États, non pas pour mieux satis-

faire les besoins, mais pour rapporter le plus de profits à leurs actionnaires.

La fameuse « libre concurrence », à laquelle les dirigeants du monde capitaliste accordent toutes les vertus, est en fait la loi de la jungle où les forts écrasent impitoyablement les faibles. Les États-Unis comme l'Europe subventionnent leur agriculture en sachant sciemment que leurs riz, blé, coton subventionnés écrasent l'agriculture des pays pauvres.

« Nos » dirigeants prétendent que cet « égoïsme national » est dans l'intérêt de « nos » paysans. Mais ce sont les grosses exploitations qui encaissent les subventions de la politique agricole commune – en Angleterre, c'est la reine elle-même – et c'est, en dernier ressort, l'industrie agro-alimentaire qui en profite. Et lorsque l'État américain et les États européens foulent au pied la libre concurrence pour aider leurs grandes entreprises industrielles, ce n'est pas pour « sauver l'emploi » mais pour augmenter les profits des actionnaires.

Un grand révolutionnaire du passé disait des capitalistes d'Europe que c'étaient des brigands enchaînés sur les mêmes chaînes. Aujourd'hui, c'est enchaînés les uns aux autres par la mondialisation qu'ils se mènent une guerre féroce pour le partage du profit, avec la peau de leurs travailleurs.

Mais le profit qu'ils se disputent vient de l'exploitation des travailleurs des pays riches comme des pays pauvres. Il vient des salaires insuffisants même en Occident et qui, dans les pays pauvres, n'empêchent même pas de mourir de faim. Il vient du fonctionnement même d'une économie faite pour dépouiller ceux qui produisent, travailleurs mais aussi paysans pauvres, des fruits de leur travail, pour polariser entre les mains d'une petite minorité des richesses qui dépassent l'entendement.

Ce n'est pas « la faute à l'Europe » et à ses marchandages. Ce n'est pas la faute à l'OMC ni à telle institution du capitalisme. C'est la faute au capitalisme lui-même, à l'économie de marché, à la dictature des groupes capitalistes sur le monde. C'est à cela qu'il est nécessaire de mettre fin avant que la société humaine en crève.

Arlette LAGUILLER

Meetings avec Arlette Laguiller

Angers

**Jeudi
12 janvier
à 20 h 30**

Centre
de Congrès
*place Mendès-
France*

Lyon

**Vendredi
3 février
à 20 heures**

Mairie du 6^e
Salle
Victor-Hugo
*33, rue Bossuet
Métro : Masséna*

Nancy

**Dimanche
12 février
à 16 heures**

Palais
des Congrès
*rue du Grand-
Rabbin-
Haguénauer*

Entrée libre



Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction. C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Bolivie : Révolution... électorale

Même si les résultats officiels ne sont pas encore publiés, Evo Morales, le leader des paysans cocaleros (cultivateurs de la feuille de coca) et du parti MAS (Mouvement pour le socialisme) est donné gagnant de l'élection présidentielle bolivienne de dimanche dernier.

Cette élection suscite certainement bien des espoirs parmi les classes populaires. Morales serait le premier président indien de toute l'histoire du pays. Les Indiens représentent plus de 60 % de la population mais ils n'ont eu que très récemment leurs premiers députés, et ils sont parmi les plus démunis. Le futur président est lui-même issu d'une famille aymara très pauvre de la région minière d'Oruro, contrainte d'abandonner les mines pour l'agriculture, la seule possibilité pour les anciens mineurs, dans ces années 1985-1986 où le secteur minier a massivement licencié.

Il y a dix ans, Morales fondait le MAS et se faisait surtout connaître en organisant syndicalement les paysans cultivateurs de coca, en butte à de violentes opérations d'éradication patronnées par les États-Unis. Car pour un grand nombre de petits paysans boliviens, avec l'effondrement du cours du café notamment, la coca est devenue la seule culture qui permette de survivre. En 2003, Morales était à la tête de la marche sur La Paz de milliers de paysans de l'Altiplano pour défendre les cultures de coca mais aussi pour réclamer la nationalisation du gaz, principale richesse du pays, dans un mouvement où les paysans boliviens se sont retrouvés aux côtés des mineurs, dirigés par la centrale syndicale COB, et des habitants d'El Alto, l'immense faubourg ouvrier de La Paz.

Depuis des années, le pays a connu une succession de luttes pour la survie des paysans, la nationalisation du gaz, dont 80 % est exploité par des compagnies étrangères (américaines, mais aussi Total) et contre la cherté de l'eau dont un certain nombre de compagnies (en particulier la Lyonnaise des Eaux) ont accaparé le marché. Ces luttes ont conduit à la chute de deux présidents. Le 17 octobre 2003, Sanchez Lozada donnait sa démission, alors que 200 000 manifestants encerclaient le siège du Congrès. Son successeur, Carlos Mesa, avait alors promis d'augmenter les royalties imposées aux sociétés étrangères pour l'exploitation des hydrocarbures et obtenu ainsi une trêve de la part du MAS de Morales, de la centrale syndicale COB et des autres mouvements d'opposition. Mais au printemps 2005, les luttes explosaient à nouveau : une nouvelle loi sur les hydrocarbures portait certes à 50 % le taux des taxes prélevées par l'État sur le gaz, mais légalisait les privatisations effectuées dans ce domaine. Une marche de 40 000 paysans arrivait à La Paz en mai, suivie par une grève générale, des blocages de route et l'occupation du centre de la capitale. Mesa démissionnait à son tour, provoquant la présente élection présidentielle.

« Bête noire de Washington », Morales,

Lydie GRIMAL

Convergences Révolutionnaires n° 42 (novembre-décembre 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Le scandale de l'eau : douce pour les profits, salée pour la population.

Articles : Devant la flambée des banlieues, démission ! De qui ? – Des exemples de mobilisations contre l'expulsion de sans-papiers ou les déménagements musclés de Sarkozy – L'unité syndicale... contre la convergence des luttes – SNCF : entre le piège de l'intéressement et le débouché des grèves – Belgique : la grève revient à la mode ! – Allemagne : lâcher son programme pour l'ombre dans le Linkspartei ?

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Politique

• Pourparlers PCF-PS

On nous rejoue la même partie

Comme il était à prévoir, il n'est pas sorti grand-chose de la rencontre entre la délégation du PCF et celle du PS du mardi 20 décembre. En effet, dans ces négociations, on en est encore aux préliminaires. Le PS y a réaffirmé, reprenant les formules qu'il avait déjà martelées à l'issue de son congrès du Mans dans sa « synthèse », qu'il s'agissait de réunir tous ceux qui se déclaraient « prêts à gouverner, avec les socialistes ».

contestation.

Même en supposant qu'il puisse en être ainsi et que se crée cette dynamique populaire qu'appelle Marie-George Buffet de ses vœux, serait-elle suffisamment puissante pour imposer au PS d'aller là où il s'est toujours refusé d'aller ? Amènerait-elle ce gouvernement de gauche à s'affronter au « mur d'argent », à s'en prendre au patronat et à la bourgeoisie ? Il faudrait au moins pour cela que le PCF soit déterminé à pousser dans ce sens, ce que précisément il s'est toujours refusé de faire. C'est avec le PCF au gouverne-



Hollande, face à Marie-George Buffet, le 20 décembre, au siège du PCF à Paris.

François Hollande a insisté sur la nécessité de hâter l'allure. Car, a-t-il dit en substance, on peut certes multiplier forums et rencontres, mais comme les échéances se rapprochent et, à un moment ou à un autre, il faudra décider des contours du regroupement de cette gauche « qui veut gouverner », proposant qu'elle se rassemble autour « d'un contrat de gouvernement ». Aujourd'hui, on s'orienterait donc vers un « contrat ». Soit. Les étiquettes passées, comme « union de la gauche » ou « gauche plurielle » ont été discréditées, mais on peut faire confiance aux futurs partenaires pour trouver un nouveau nom de baptême à ce qui sortira de leur union.

Mais l'essentiel n'est pas dit. L'alliance qui est en train de se nouer ne peut se constituer qu'à la remorque du PS et à ses conditions. Personne ne peut l'ignorer, à commencer par les dirigeants du PCF.

Marie-George Buffet fait des efforts pour masquer cette réalité de la vie politique réduite à ses aspects électoraux et parlementaires. Elle redit que « la gauche a déjà échoué trois fois » (de 1981 à 1986, de 1988 à 1993, de 1997 à 2002), dont deux fois avec des ministres communistes au gouvernement), comme si cette repentance à répétition pouvait exorciser la prochaine échéance. Elle explique ces échecs par le fait qu'à chaque fois la gauche « pensait gérer toute seule, sans le peuple ». Et tout comme Robert Hue répétait à la veille des élections législatives de 1997 qu'il ne faudrait « pas refaire ce qui a échoué », elle redit, presque à l'identique, que cette fois peut être la bonne à condition d'impulser une dynamique populaire et pour cela, d'être positif, de ne pas se réfugier dans la

ment que l'on a vu Mauroy, Premier ministre en automne 1983, accuser les grévistes de Citroën d'être manipulés par les ayatollahs. Plus proche de nous, c'est aussi avec le PCF au gouvernement que l'on a vu, face à l'annonce de suppressions d'emplois à Michelin, Jospin se défausser en déclarant qu'il ne fallait pas attendre tout de l'État.

Il faut certes agir pour créer « une dynamique populaire » pour reprendre la formule de Marie-George Buffet. Mais pas de la façon dont elle le conçoit. Il faut, c'est vrai, créer des conditions qui permettent que se développe un mouvement d'ensemble de la classe ouvrière. Pour cela, il ne suffit certes pas de claquer dans les doigts. Mais pas non plus se contenter de phrases creuses sur le fait qu'il faudrait gérer « avec le peuple ». Il faut s'appuyer sur la volonté de ceux qui, au sein du monde du travail, veulent inverser le rapport de forces, pour l'instant favorable au patronat. Cela nécessite avant tout d'être clair sur les objectifs et sur les moyens de les atteindre. Depuis la guerre, les deux seules fois où la classe ouvrière a su faire reculer de façon notable le patronat et le gouvernement, ce fut 1968, et dans une bien moindre mesure durant l'hiver 1995. À ces deux occasions, la droite dirigeait le gouvernement. De Gaulle-Pompidou en 1968, Chirac-Juppé en 1995. C'est cette « dynamique populaire »-là qu'il faut recréer. Elle est bien plus positive et réaliste que l'opération qui consiste à nous faire croire qu'Hollande, Strauss-Kahn, Fabius ou Ségolène Royal seront des serviteurs dévoués à la cause ouvrière.

Jean-Pierre VIAL

• À propos de l'appel des stars à la jeunesse des banlieues

Voter... mais surtout lutter collectivement

« Allons jeunes et moins jeunes de la patrie, le jour de s'inscrire sur les listes électorales est arrivé ». Sur un air de rap, l'appel est lancé entre autres par Joey Starr, Jamel Debbouze et Lilian Thuram, des stars de la jeunesse. Et, tout un symbole, c'est à Clichy-sous-Bois, là où a démarré l'explosion des banlieues après que deux jeunes sont morts électrocutés en cherchant à fuir la police, que les initiateurs de l'appel ont décidé de parrainer les jeunes venus s'inscrire sur les listes électorales.

Si plus de quarante millions de personnes ont leur carte d'électeur, elles sont près de huit millions en âge de voter mais à ne pas être inscrites sur les listes. Peut-être l'appel de leurs idoles entraînera-t-il les jeunes à s'y inscrire. Il n'y aurait pas de quoi s'en plaindre, au contraire. Toute une fraction de la classe ouvrière est privée du droit de vote, sous le seul prétexte qu'elle est immigrée, alors que ses membres vivent en France, y travaillent et y paient leurs impôts depuis de nombreuses années. C'est une injustice flagrante. À elle seule, elle fait obligation à ceux qui bénéficient du droit de vote de l'exercer.

• Taxe sur les produits textiles

Pas question de déshabiller les patrons

La « contribution environnementale textile », appelée taxe Emmaüs, a été finalement rejetée le 15 décembre dernier, sur recommandation du gouvernement.

Cette taxe devait être payée par « toute personne physique ou morale qui distribue sur le marché des produits textiles destinés à l'habillement, du linge de maison, des cuirs et chaussures », c'est-à-dire par le patronat de l'industrie textile comme par celui de la distribution. Il était prévu de reverser cette contribution financière à ceux « qui prennent en charge la collecte, le tri et la revalorisation » des produits en question arrivés « en fin de vie », comme Emmaüs par exemple, à condition qu'ils « emploient 30 % minimum de personnel sous contrat aidé dans le cadre de la politique de l'emploi et de l'insertion ».

Cette taxe avait été proposée par un député UMP qui en

Lors des élections, le bulletin de vote peut permettre d'affirmer des idées, de se compter autour de celle ou celui qui les exprime, il permet d'apprécier, de mesurer les forces collectives, mais il ne peut pas grand-chose d'autre. Et quand, s'adressant aux jeunes des banlieues, Guillaume Depardieu affirme : « La carte électorale est le seul préservatif contre l'extrême droite » ou que Djamel Debbouze déclare : « Voter, c'est la seule bagarre utile », le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils se trompent.

S'il faut que les jeunes s'emparent de la possibilité de s'exprimer offerte par la carte d'électeur, il faut aussi qu'ils sachent que c'est tout ce qu'ils pourront en faire. Aucun bulletin de vote ne changera jamais la vie de la jeunesse des banlieues ni ne préservera de l'extrême droite. Pas plus qu'aucun bulletin de vote n'a jamais changé la vie des travailleurs, la vie des exploités.

Il a fallu attendre 1944 pour que les femmes aient enfin le droit de vote. Jusque-là, elles étaient exclues de ce suffrage pourtant dit « universel ». Elles ont voté pour la première fois en avril 1945 lors d'élections municipales. Soixante ans plus

tard, on en est encore à imposer des quotas, sous peine de pénalisations financières, simplement pour que les femmes soient représentées à égalité avec les hommes dans leurs partis politiques ! Et dans ces soixante années, toutes les mesures qui ont amélioré la condition féminine ont été conquises, non pas par le vote mais par la lutte. Si la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse a finalement été votée, c'est parce que pendant des années, des femmes ont osé braver les interdictions et les lois, ont osé se battre.

Les élections et toute leur organisation sont, comme tous les autres aspects de la société, sous la coupe du grand capital. Les journaux, les télévisions, tous les moyens d'information, les salles pour se réunir, tous les moyens de communication lui appartiennent et seuls les candidats aux ordres et prêts à le servir y ont pleinement accès. Les dés sont pipés d'avance par la loi du fric.

S'il faut voter pour s'exprimer, ce sont les luttes collectives qui permettent de changer les choses.

Sophie GARGAN

fixait le montant à un ou deux centimes d'euros par bien vendu et qui souhaitait qu'elle figure dans le budget 2006. Approuvée à l'unanimité, en première lecture, à l'Assemblée nationale, elle avait également été approuvée par le Sénat... avant que le gouvernement s'y oppose et obtienne son retrait.

Ni le patronat de l'industrie textile, ni celui de la grande distribution n'auront eu besoin de monter au créneau. Deux ministres ont défendu leur cause, Renaud Dutreil, ministre des PME et du commerce, et Nelly Olin, ministre de l'Écologie. Cette dernière ne s'est pas embarrassée d'arguments, demandant « en particulier à Mesdames et Messieurs les sénateurs de la majorité, d'avoir la sagesse de ne pas approuver cette nouvelle taxe, laquelle pèsera sur des entreprises françaises du textile et de l'habillement qui ne

peuvent supporter un nouveau prélèvement fiscal ». Comme si les patrons de l'industrie textile, qui affichent quelque 30 milliards d'euros de chiffre d'affaires, auraient été acculés à la faillite par cette taxe ! Le prélèvement financier aurait d'ailleurs été d'autant moins douloureux pour eux qu'il avait toutes les chances d'être pris non sur leurs bénéficiaires mais dans la poche de leurs clients.

Dans la filière de récupération textile, Emmaüs annonce qu'aujourd'hui, pas moins de 3 000 emplois d'insertion sont en jeu. Mais le gouvernement n'en a que faire. La « bataille pour l'emploi » comme il dit, c'est pour les discours mais dans les faits, il n'est pas question de détourner un sou des caisses des patrons pour préserver quelque emploi que ce soit.

Jean SANDAY

• Des milliers de retraités immigrés spoliés de leurs droits

Pour le fisc, deux poids, deux mesures

Sous prétexte de mettre en œuvre un « filtrage » des « faux résidents non imposables à l'impôt sur le revenu », l'administration fiscale du 1^{er} arrondissement de Marseille-Nord se félicite d'avoir réussi « l'annulation d'environ 6 500 contribuables » et « la rétention (...) de près de 4 000 déclarations non saisies par les services », représentant autant de contribuables menacés d'être eux aussi radiés des services

retraite et de quelques autres dispositions liées au fait de n'être pas imposable, l'administration fiscale prend des mesures qui ont des conséquences catastrophiques pour ces retraités. Mais quand bien même certains de ces anciens travailleurs seraient retournés dans leur pays, auprès de leurs proches, afin d'y vivre leur retraite, il n'y aurait aucune raison de les priver des droits sociaux qu'ils avaient obtenus

au prix de dizaines d'années de travail en France.

Cette opération, outre qu'elle sanctionne injustement ces travailleurs, vise à désigner comme responsables du déficit des services sociaux de prétendus fraudeurs appartenant aux catégories sociales les plus modestes.

C'est d'autant plus choquant, révoltant, que dans le même temps, d'autres retraités et retraits ne sont ni



Après une vie d'exploitation, de vieux travailleurs immigrés sont maintenant volés par l'administration.

fiscaux. Ces derniers reconnaissent publiquement que « le but de la direction est de lutter contre les faux résidents, qui polluent nos fichiers et qui utilisent la déclaration fiscale, et l'avis de non-imposition qui y est attaché, pour bénéficier et maximiser des avantages sociaux indus ». Cela dans l'arrondissement marseillais où la population immigrée est la plus importante, et où sont donc très nombreux les travailleurs immigrés à la retraite, qui vivent en hôtel meublé, comme ils l'ont fait tout au long de leur vie active en France, ou qui sont hébergés par leurs enfants, et qui, dans tous ces cas, ne payent donc pas de taxe d'habitation. Sous prétexte qu'il y aurait des fraudeurs qui ne résideraient pas en France, condition légalement nécessaire pour que ces travailleurs bénéficient de la Couverture médicale universelle, d'allocations complémentaires de

soupponnés ni privés de leurs droits.

La loi du 23 février 2005, qui a récemment fait parler d'elle par ce qu'elle impose aux professeurs d'enseigner les « aspects positifs de la colonisation » française en particulier en Afrique du Nord, votée pour plaire aux rapatriés d'Algérie, précise dans son dernier article que « les personnes de nationalité française ayant fait l'objet, pendant la période du 31 octobre 1954 au 3 juillet 1962, de condamnations ou de sanctions amnistiées » pourront prétendre à des indemnités... qui, elles, ne sont pas considérées comme « indues » !

Pour espérer une retraite confortable, mieux vaut être français, factieux et putschiste d'extrême droite qu'ouvrier immigré, exploité toute sa vie sur les chantiers.

Alain VALLER

• Irak

Après les élections du 15 décembre,

les milices armées détiennent toujours le pouvoir

Les élections parlementaires qui se sont déroulées le 15 décembre en Irak ont été saluées, une fois de plus, avec une autosatisfaction indécente par les capitales occidentales. À les entendre, ces élections marqueraient un « nouveau progrès de la démocratie ». Et cela d'autant plus qu'une grande partie des forces qui s'étaient tenu à l'écart du précédent scrutin, en janvier dernier, voire l'avaient boycotté, présentaient des candidats cette fois-ci.

Mais à en juger par les mesures de sécurité prises, ni les autorités d'occupation, ni le gouvernement irakien ne partageaient ce bel optimisme. Sinon, pourquoi le couvre-feu aurait-il été renforcé dans les jours précédant le vote ? Pourquoi 13 000 blocs de bétons auraient-ils été disposés à Bagdad pour empêcher toute circulation dans les rues ? Et pourquoi aurait-on été jusqu'à interdire aux Irakiens de sortir de leur province de résidence ce jour-là ?

D'ailleurs, la plupart des partis sunnites, dont les dirigeants occidentaux saluent la participation à ces élections avec tant

de satisfaction, ne sont-ils pas liés à des groupes armés qui, eux, ne font aucun mystère de leurs intentions ? Et ils en ont fait la démonstration dès la fin de la trêve de trois jours qu'ils avaient déclarée pour le vote, avec une série d'attentats qui ont causé la mort de 17 Irakiens en moins de 48 heures.

Car rien n'interdit aux factions rivales en lutte pour le pouvoir d'avoir deux fers au feu – d'un côté les méthodes de la lutte armée, pour imposer leur dictature par la terreur à la population, et de l'autre, celles du parlementarisme, pour accéder à la mangeoire de l'État, aussi maigre soit-elle, et se constituer ainsi une clientèle politique.

N'est-ce pas justement ce que font les principaux partis chiites au pouvoir depuis un an ? Loin d'être des partis « parlementaires », ceux-ci sont les ailes politiques de milices nombreuses et sur-armées. C'est ainsi que la milice Badr, liée au Conseil Suprême de la Révolution Islamique, l'un des deux grands partis au pouvoir, est responsable de la plupart des enlè-

vements et exécutions sommaires d'opposants dans la région de Bassorah. Quant au ministre de l'Intérieur, censé imposer le respect de la « démocratie », c'est justement l'un des dirigeants de cette même milice Badr et il vient d'être pris la main dans le sac, suite à la découverte de prisons clandestines où ses services retenaient et torturaient des « suspects » sans autre forme de procès.

Or les résultats partiels concernant les élections du 15 décembre dont on dispose semblent indiquer que ce sont justement les courants les plus intégristes et les plus liés aux milices armées, qui marquent le plus de points. Côté sunnite, la coalition formée autour d'un parti intégriste, le Parti Islamique Irakien, obtiendrait près de 20 % des voix à Bagdad – qui élit plus d'un cinquième des députés – et serait en première position à Mossoul comme à Fallouja.

Côté chiite, l'Alliance Irak Unie chiite au pouvoir se serait renforcée dans le sud chiite, ce qui n'est pas une surprise, d'autant qu'elle bénéficiait cette fois de l'appui de l'appareil



Des électeurs font la queue sous la surveillance des soldats (et des chars) américains. À part ça, ce furent des élections libres...

d'État. Même à Bagdad, l'Alliance arriverait en tête avec près de 60 % des voix, contrairement à certaines prédictions. Mais ce qui est peut-être plus significatif encore, c'est que le rapport des forces au sein de l'Alliance aurait changé. Elle serait désormais dominée à part égale par le Conseil Suprême de la Révolution Islamique et par les « Sadristes » – les partisans de l'imam Moqtadah al-Sadr et de son « armée du Mahdi » qui étaient restés à l'écart des élections jusqu'alors.

Si ces résultats se confirment, le nouveau pouvoir serait entièrement contrôlé par les deux principales milices intégristes chiites. Non seulement cela laisse présager une surenchère

du côté des milices sunnites, cherchant à s'appuyer sur le sentiment de marginalisation de cette minorité, mais rien ne dit que la cohabitation gouvernementale empêchera les deux milices chiites de continuer à se livrer à une violente guerre de position dans le pays, voire à se livrer à une escalade, pour éliminer le dernier obstacle sur le chemin du pouvoir.

Autant dire qu'après comme avant ces élections, la population irakienne restera un otage dans les luttes sanglantes que se livrent ces factions rivales dont les appétits de pouvoir ont été déchaînés par l'invasion occidentale.

François ROULEAU

• Allemagne

Ça gaze pour Schröder

On aurait eu tort de s'inquiéter pour l'avenir de l'ex-chancelier allemand Gerhard Schröder, obligé de se reconverter depuis qu'il a été remplacé à son poste par Angela Merkel. En effet, il vient d'accepter de présider le conseil de surveillance du consortium germano-russe North European Gas Pipeline Company, chargé de construire, sous la mer Baltique, un gazoduc long de 1 700 kilomètres dont 1 200 immergés, et lourd de quatre milliards d'euros. Ce gazoduc relierait les gisements de gaz russes directement au principal client européen de la société Gazprom, l'Allemagne. Il évite de passer par la Pologne et les pays baltes, suscitant de la part de ces pays des inquiétudes quant aux intentions des sociétés russes sur le prix du gaz, vu leur situation de monopole.

Dans la société créée pour la construction du gazoduc figure évidemment Gazprom, le géant gazier russe, avec une part de 51 %, mais également deux multinationales allemandes, BASF, dans le domaine de la chimie, et

E.ON, dans celui de l'énergie, chacune disposant de la moitié des parts restantes.

Le projet de la construction, comme de l'exploitation du futur gazoduc qui devrait commencer en 2010, a été présenté comme pharaonique par ses promoteurs, lors de la pose de la première pierre. Il s'agira, selon l'actuel patron de Gazprom et le Premier ministre russe, d'acheminer des milliards de mètres cubes de gaz russe, 10 % de la production actuelle, vers l'Europe.

Avec la nomination de Gerhard Schröder à la tête de la société chargée du projet, trois semaines à peine après qu'il a quitté la chancellerie, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'une forme de « remerciement » de la part de son ami, le président russe Poutine, pour avoir pesé dans la construction du gazoduc ? Le gérant de la nouvelle société, un des dirigeants de la Dresdner Bank, ne fut-il pas, jusqu'en 1989, l'un des chefs de la Stasi, la police d'État de la RDA, l'ancienne Allemagne de l'Est ? Poutine lui-même n'est-il

pas pressenti pour devenir le futur dirigeant de Gazprom, à la fin de son mandat, en 2008 ?

En tout cas, dans l'immédiat, un important pécule serait d'ores et déjà à la clé des nouvelles responsabilités de l'ex-chancelier Schröder. Après avoir géré les affaires de la bourgeoisie d'un des pays les plus riches du monde et l'avoir aidée à faire passer les mesures les plus antiouvrières, cela méritait bien ça.

En fait, il n'y a là rien de bien différent du rétablissement post-gouvernemental, par exemple des homologues britanniques de Schröder : Margaret Thatcher, aussitôt après avoir quitté ses fonctions à la tête du gouvernement, devint consultant géopolitique pour le trust des tabacs Philip Morris, pour la modique

somme de 250 000 dollars par an, plus autant pour la fondation qu'elle avait créée. Elle se chargea d'ouvrir, pour son employeur, les marchés d'Europe centrale, de Russie, de Chine et du Vietnam et entreprit de lutter contre... les publicités anti-tabac. Quant à celui qui lui succède, John Major, il se contente de présider, depuis 2001, la compagnie d'investissement Carlyle, le pilier de la guerre américaine contre l'Irak.

Pour un certain nombre de politiciens, il n'y a vraiment pas loin des commandes de l'État à celles de quelque grand trust capitaliste ; au fond c'est presque le même métier.

Viviane LAFONT

Va-t-en guerre

La ministre de la Défense va envoyer des centaines de soldats supplémentaires en Afghanistan, où il y a déjà 800 militaires français dans le cadre de la coalition armée dirigée par les États-Unis.

Cette fois, on ne parle plus de déficit et d'économies à faire. Ces militaires servent à

protéger le régime des chefs de guerre locaux qui mettent l'Afghanistan et sa population en coupe réglée.

Baptisée « retour à la démocratie » par les armées coalisées, c'est plutôt la continuation de l'oppression d'un peuple avec l'appui des grandes puissances.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 93 (Décembre 2006)

Textes du 35^e congrès de Lutte Ouvrière

Textes préparatoires

- La situation intérieure
- La présente crise du logement
- Relations internationales et domination impérialiste
- L'économie capitaliste mondiale
- Une orientation pour une année sans élections
- Pour que les révoltes de la jeunesse ne conduisent pas à l'impasse

Textes présentés au Congrès

- Motion d'orientation soumise au vote des délégués
- Texte sur les banlieues, discuté au congrès

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres

• Quatre mesures contre la violence scolaire

Du vent !

L'agression d'une enseignante par un élève à Étampes, en région parisienne, a remis en évidence le problème de la violence en milieu scolaire. Pour y répondre, le ministre de l'Éducation, de Robien, a proposé quatre « pistes de réflexion » : installer, dans les établissements à problèmes, une permanence policière et juridique, des portiques détecteurs de métaux, une salle pour recevoir les parents, et former les professeurs « à faire face aux situations de tension ». Autant de bouts de sparadrap destinés plus à masquer les blessures qu'à les soigner.

Chaque année, le ministère publie des statistiques concernant les actes de violence signalés par les établissements, constate leur augmentation... et passe au rapport suivant. Pour l'année scolaire 2004-2005, 80 000 actes ont été signalés dans le second degré (lycées et collèges), soit une hausse de 13 % sur deux ans.

La plupart du temps, les élèves en sont les premières victimes, mais les insultes, les menaces graves, les violences physiques allant jusqu'aux coups de couteau comme à Étampes, atteignent aussi les enseignants. Ceux qui exercent en outre dans les quartiers défavorisés sont confrontés à des élèves qui, cumulant difficultés scolaires et difficultés sociales, subissent l'école et la discipline nécessaire à tout apprentissage comme une contrainte intolérable. Et dans certains établissements où sont regroupés ces élèves en situation d'échec (pas seulement en banlieue et pas seulement en ZEP), s'installe parfois un climat d'agressivité que les enseignants ainsi que l'administration ont du mal à contenir.

Face à cette violence qui croît en même temps qu'augmente le nombre d'élèves en rupture que l'école accueille, le ministère de l'Éducation nationale n'a jamais

donné la réponse que les personnels attendent : des éducateurs en plus grand nombre ; une infirmière et un conseiller d'orientation-psychologue à temps plein dans chaque établissement pour mieux suivre les élèves, surtout ceux qui ont des problèmes de comportement ou des difficultés pour apprendre ; des moyens supplémentaires pour redonner le goût d'étudier à ceux qui « décrochent », etc.

Le « plan violence » de 1997 avait abouti à un saupoudrage de postes dans les établissements les plus difficiles, ainsi qu'à... un numéro de téléphone destiné aux professeurs ayant des problèmes. Aujourd'hui, de Robien propose de créer « une permanence avec des représentants de la police et de la justice » dans les établissements où il y a le plus d'incidents, pour venir... « écouter les professeurs menacés par des élèves ». Voilà qui ne risque pas de faire retomber la pression



Un moulin à parole, ça fait du vent. Normal.

et ne mettra sûrement pas à l'abri des menaces ou des coups le professeur qui ira y exposer ses craintes ! Quant aux dispositifs coûteux que le ministre envisage de mettre en place (caméras, détecteurs d'armes), ils bénéficieront

certaines aux entreprises qui les fabriquent, mais ne serviront à rien pour enrayer la violence.

Les mesures avancées par de Robien ne sont destinées qu'à faire croire que le gouvernement se préoccupe des problèmes de violence à l'école. Mais elles ne peuvent convaincre ceux qui, quotidiennement, se bat-

tent pour apporter des connaissances aux élèves, dans des conditions de plus en plus difficiles et avec des moyens qui s'amenuisent.

Marianne LAMIRAL

• Ardennes

Non à la fermeture des collèges

La protestation s'amplifie dans les Ardennes contre la suppression prévue de 10 collèges sur les 44 que compte le département. Jeudi 15 décembre, une manifestation a regroupé à Charleville 800 personnes. Parents d'élèves, maires de petites communes, enseignants étaient venus de tout le département exprimer leur indignation devant les locaux du Conseil général et de l'inspection académique. Car si la liste des collèges à rayer de la carte a été établie par les conseillers généraux, c'est l'Éducation nationale qui leur en a donné l'injonction afin de

recupérer le maximum de postes.

Huit des dix établissements concernés se trouvent en zone rurale. Un vaste territoire de six cantons contigus va se retrouver dès l'an prochain sans collège, autour de Raucourt et du Chesne. Les enfants devront passer de longues heures dans les cars de ramassage scolaire, sur des routes parfois difficilement praticables l'hiver. Il faudra aussi payer désormais la cantine. Cela semble d'autant plus injuste que les établissements supprimés fonctionnaient bien. Au Chesne par exemple, qui

compte 153 élèves, le collège avait été rénové il y a deux ans et presque tous les enfants obtenaient le brevet des collèges. Pourquoi perdre du temps en transports pour aller s'entasser dans des classes plus nombreuses et dans des établissements où l'encadrement risque d'être moins bien assuré ? C'est la question que pose depuis un mois, lors des réunions et des manifestations, la population des petites villes et des villages concernés.

L'Éducation nationale prétend qu'un collège ne serait viable qu'au-dessus de 300 élè-

ves, notamment parce que toutes les options pourraient alors être assurées. Il s'agit là d'une logique de comptable, destinée à récupérer le maximum de postes d'enseignants et d'encadrement. Sur le terrain, les habitants constatent le contraire : des établissements à taille humaine, où il n'y a pas de problèmes de violence, et où les enfants se trouvent bien. Parents et enseignants sont aussi unanimes à voir dans leur suppression un énorme gâchis. Ils notent d'ailleurs au passage que dans son acharnement, l'inspecteur d'académie

n'hésite pas à torturer sa propre règle à calcul. Le collège de Rimogne avec ses 330 élèves figure ainsi sur la liste des suppressions, les autorités n'ayant tout simplement pas compté les 46 élèves de la section d'enseignement adapté. Et l'indignation est d'autant plus grande que chacun sent bien que ce qui arrive aux collèges s'inscrit dans le cadre de l'abandon des campagnes par les services publics. Le bureau de poste, la perception, aujourd'hui le collège. Et demain l'école se demandent les habitants ?

Correspondant LO

• Orléans

Nouvelle mobilisation pour soutenir des lycéens sans papiers

Mardi 13 décembre, 500 personnes, pour la grande majorité des lycéens, se sont rassemblées devant la préfecture d'Orléans pour soutenir deux lycéennes menacées, elles ou leurs parents, de reconduite à la frontière.

La première, une jeune Ivoirienne de 19 ans, a été ramenée en France avec sa sœur par son père, pour échapper à la guerre civile. Une première demande de regroupement familial avait été rejetée sous prétexte que sa

mère, travaillant à mi-temps, ne pourrait pas subvenir aux besoins de ses enfants. Une deuxième demande vient d'être rejetée, alors que sa mère travaille aujourd'hui à temps complet en CDI à La Poste. Suite à ce deuxième rejet, la jeune fille a donc reçu le 21 novembre une invitation à quitter le territoire avant le 22 décembre. Quant à son père, reparti en Côte-d'Ivoire, sa famille est sans nouvelles de lui depuis huit mois.

La seconde lycéenne, une jeune Iranienne qui vient d'avoir 18 ans, s'est d'abord entendu dire à la préfecture : « Vous êtes expulsable avec vos parents », sans qu'on l'informe de ses droits. Car comme elle est arrivée en France avant ses 13 ans, elle a le droit d'y rester. Mais du coup, ce sont ses parents et son frère de 9 ans qui risquent d'être expulsés (son père était chauffeur du Shah). C'est un odieux chantage à la séparation qui était ainsi exercé par la pré-

fecture. La représentante du pré-fet s'est même permis cette remarque : « Puisqu'ils avaient de la famille ici, pourquoi ne sont-ils pas venus en France avant, s'ils étaient si attachés à leur famille ? ».

Mardi 13, une délégation dont faisait partie la jeune fille a été reçue à la préfecture, ce qui n'était pas prévu. Le préfet a déploré la « pression » exercée par les manifestants. Mais sans eux, elle n'aurait probablement

pas été reçue !

Jeudi 15, au tribunal administratif, les lycéens étaient encore nombreux à remplir la salle, et le tribunal a annulé l'arrêté de reconduite à la frontière pour les deux parents.

Cette première victoire a réjoui tous ceux, jeunes, parents, enseignants et militants des comités, qui se sont mobilisés. Et ils sont bien décidés à continuer !

Correspondant LO

• Borloo

Un baratin gros comme une maison

Une fois passé l'effet d'annonce et le coup de pub escompté par Borloo, dans son rôle de « Monsieur Social » du gouvernement, les « maisons à 100 000 euros » s'apparentent à des mirages pour nombre de gens qui espéraient devenir propriétaires. Loin des « 20 000 à 30 000 accessions par an » préconisées par le ministre. Et souvent aussi loin au-dessus des 100 000 euros car ce prix n'intègre pas celui du terrain et, après avoir remboursé les traites de la maison, il faudra passer à celles concernant le terrain.

Seulement une quinzaine de municipalités se sont déclarées intéressées, et encore certaines évoquent un projet se limitant à une dizaine ou une vingtaine de maisons. Par exemple, au Val-Fourré à Mantes-la-Jolie présenté par Borloo comme modèle, 44

logements seront livrés. Il s'agit de 20 appartements de 53 m², vendus au prix de 80 000 euros, et de 24 maisons de 80 m² (et non les 85 m² promis par Borloo) à 120 000 euros.

À Perpignan, il est question de 74 logements, pour une part aussi en appartements. Bref, une goutte d'eau dans la mer. La municipalité croule sous les demandes au point qu'elle n'a rien trouvé de mieux que de prévoir un tirage au sort.

En fait, le gouvernement se refuse à prendre des mesures contre la spéculation foncière qui fait flamber le prix des terrains et il s'avère incapable de répondre aux demandes de logement, même pour ceux qui auraient les moyens de se déclarer acquéreurs des maisons promises.

Annie ROLIN

• Ile-de-France

Trafic de terrains

Dès janvier prochain, le Conseil régional d'Ile-de-France, à majorité socialiste, mettra en place ce qu'il appelle une « Agence foncière régionale », chargée d'acheter à l'État des terrains à bâtir en vue d'y construire des logements sociaux. Jean-Paul Huchon, le président socialiste du Conseil régional, s'en félicite.

Dans les discours des représentants des pouvoirs publics et du gouvernement, le logement social est à la mode. Passer à la pratique et à la construction sans délai des logements qui manquent est une autre affaire, et la mise en place de cette Agence foncière apparaît surtout comme une opération de façade. Huchon explique qu'« il y a actuellement, en Ile-de-France, neuf millions de mètres carrés de ter-

rains appartenant à l'État, dont trois millions sont immédiatement constructibles ». Mais qu'attend donc ce gouvernement (comme les précédents d'ailleurs) pour construire lui-même les logements sociaux manquants, puisqu'il possède les terrains pour le faire ? Il s'agit entre autres de terrains des grandes administrations, de bâtiments publics ou d'emprises des domaines, etc., sur lesquels il n'aurait même pas besoin de préempter, d'exproprier ou de réquisitionner pour construire immédiatement. Mais il préfère les vendre, en empochant les milliards que cela représente.

Huchon de son côté est content que l'État lui vende les terrains avec, dit-il, « une décote de 20 à 30 % ». Belle affaire, alors que les prix du foncier en Ile-de-France ont augmenté de 300 % en cinq ans et évoluent entre 650 et 4 000

euros le mètre carré ! Et comment Huchon et le Conseil régional se proposent-ils de trouver l'argent pour acheter à l'État les terrains en question ? « Grâce à une nouvelle taxe qui viendra s'ajouter, dès 2006 ou 2007, aux quatre taxes des impôts locaux (taxe foncière, taxe sur les terrains non bâtis, taxe professionnelle, taxe d'habitation) (...) cela se traduira pour les Franciliens par une contribution fiscale supplémentaire de l'ordre de 7 à 8 euros par foyer et par an », déclare Huchon.

Voilà comment les Franciliens vont payer des terrains appartenant à l'État, et qu'ils ont donc, eux, leurs parents ou leurs grands-parents, déjà payés, le tout sans aucune garantie qu'un seul logement pour ceux qui en ont un besoin pressant sortira un jour de terre.

Lucienne PLAIN

• HLM de Fonsala – Saint-Chamond (Loire)

Non à la démolition de logements sociaux !

Mardi 13 décembre, une délégation des locataires de la cité HLM de Fonsala, à Saint-Chamond (Loire) est intervenue au Conseil municipal pour affirmer leur opposition au projet de démolition de 59 logements sociaux dans cette cité.

Il a été question de ce projet tout au long de l'année 2005, en parallèle au projet de l'OPAC (Office public d'aménagement et de construction) local d'une réhabilitation de 1 286 des 1 800 logements de Fonsala. La cité en avait bien besoin : pas de travaux un peu conséquents depuis sa construction au début des années 1970. Malgré les inquiétudes des locataires au

sujet des conditions de cette réhabilitation, en particulier sur ce que seraient les hausses des loyers à son issue, l'OPAC obtenait une majorité d'avis favorables lors de la consultation organisée en avril et mai.

À cette occasion, un Collectif des locataires de Fonsala s'était mis en place, dans l'intention de représenter les locataires de façon plus active que ne le faisaient la CNL (Confédération nationale du logement) et la CSF (Confédération syndicale des familles), dont les élus au Conseil d'administration de l'OPAC servaient plutôt de relais à celui-ci qu'aux revendications et inquiétudes des locataires.

C'est donc ce Collectif qui lança une pétition auprès des locataires de la rue où se situaient les quatre allées qui devaient être démolies. Une telle action était amplement justifiée : au moment où partout on manque de logements sociaux, ce projet paraissait aberrant. À Saint-Chamond même, il y a plusieurs centaines de demandes de logement en attente ! De plus cette partie de la cité est relativement agréable. Enfin, cette démolition n'était compensée, si l'on peut dire, que par la construction de maisons individuelles, donc avec de forts loyers, et cela sur un espace vert très apprécié de tous les habitants.

La pétition recueillit 146 signatures sur les 210 logements de la rue concernée. En les déposant au Conseil municipal, une représentante du Collectif rappela les raisons de leur opposition à ce projet. Le sujet n'était pas à l'ordre du jour du Conseil, mais le maire laissa un débat se tenir. L'élu de Lutte Ouvrière affirma sa solidarité avec les locataires et demanda l'annulation de ce projet. Les élus de la gauche plurielle protestèrent aussi, certains ne demandant que le report du projet.

Dans sa conclusion, le maire affirma : « 59 logements sur 1 800, ce n'est pas un tremblement de terre ». Certes, surtout

pour les élus de droite dont pas un seul n'habite en HLM. Il affirma aussi que le but poursuivi serait mieux expliqué en février et il préféra parler de « restructuration » et de « renouvellement urbain » que de démolition.

Il est plus que douteux que de tels arguments aient convaincu les locataires présents. En tout cas, ils étaient bien contents de s'être fait entendre et voir d'autant plus qu'une équipe de France 3 était présente. Les élus de droite et l'OPAC entendront encore parler des locataires de Fonsala.

Correspondant local

• Nos lecteurs écrivent

Vous avez dit logement social ?

J'habite un quartier HLM de Seynod, commune de la banlieue d'Annecy (Haute-Savoie). La société anonyme d'HLM (Halpades) a décidé récemment de réaliser des travaux d'amélioration sur plus de 300 logements, construits au début des années 70.

Pendant plus de 30 ans, à part une intervention sur une façade, aucune grosse réparation n'a été effectuée. Lors de la concertation obligatoire, cette société d'HLM nous a communiqué le nouveau loyer

que nous aurons à payer après l'achèvement des travaux : 30 % d'augmentation, ce qui se traduit par une hausse allant de 80 à 100 euros par mois. Dès que nous avons eu connaissance de cette augmentation, nous avons fait circuler une pétition qui a été signée par l'ensemble des locataires scandalisés par cette majoration. En effet, la majorité des habitants de ce quartier a des salaires proches du smic ou est au chômage ou encore au RMI.

Lors d'une réunion organisée par Halpades, nous avons dit haut et fort que si nous étions d'accord sur la nécessité de réhabiliter les bâtiments et les logements, nous ne l'étions pas pour payer de telles hausses de loyer. Devant nos protestations, les dirigeants de la société HLM et le maire (de droite) nous ont rétorqué que si nous n'étions pas contents, nous pouvions toujours partir et chercher un logement dans le parc privé, en soulignant que les loyers y étaient bien plus chers.

Nous ne nous laissons pas impressionner par l'arrogance de ces gens-là et nous continuons notre action pour faire pression sur Halpades. Contrairement à ce qu'ils disent, nous savons, grâce à un rapport officiel, que cette société d'HLM connaît une santé financière tout à fait florissante. En effet, ils encaissent les loyers mais oublient d'entretenir régulièrement les logements alors qu'ils constituent des provisions – pour grosses réparations – qu'ils ne

consomment pas. De plus, en 2000, l'ancien directeur est parti à la retraite avec des primes s'élevant à 1 100 000 francs (170 000 euros), bien au-delà de ce que permet la réglementation.

Ces hausses de loyer sont donc injustifiées : Halpades doit rendre des comptes à tous les locataires sur les sommes engrangées depuis des dizaines d'années.

Un lecteur de Seynod (Haute-Savoie)

• Groupe Bosch

Vers les 40 heures payées 35 ?

Le 14 décembre dernier, le directeur de Bosch France, annonçait qu'il envisageait de négocier « un retour aux 40 heures » afin de « maintenir l'emploi industriel » des 10 000 salariés employés dans le pays. Au dernier comité de groupe, un autre membre de la direction trouvait, lui, que 25 à 30 jours de congé par an, c'était trop.

Cette entreprise n'en est pas à son coup d'essai.

En 2004, l'accord « Avenir Vénissieux » défrayait déjà la chronique. La direction locale de Bosch avait réussi à imposer une remise en cause des 35 heures en menaçant d'implanter en Tchéquie une nouvelle production prévue sur le site de Vénissieux. Les salariés s'étaient vu imposer de travailler 36 heures payées 35 ce qui se traduisit par la suppression de six jours de RTT, du pont de l'Ascension et du lundi de Pentecôte. On leur avait également imposé trois ans de gel des salaires, la suppression de la prime d'intéressement pour cette même durée. Cela équivalait à une baisse de 12 % de la masse salariale.

Aujourd'hui, la direction prétend qu'elle n'a pas d'autre choix pour maintenir sa « compétitivité » que de rallonger l'horaire de travail sans compensation, car, dit-elle, « nos clients nous demandent des réductions de prix de l'ordre de 3 % ». Mais même si les « exi-

gences » de ses clients étaient ce que la direction prétend, au lieu d'aller puiser dans les poches des salariés, pourquoi ne le fait-elle pas sur ses profits ? En 2004, ces derniers ont augmenté de 40 % par rapport à l'année précédente, atteignant 1,67 milliard d'euros pour l'ensemble du

groupe. Ramené à chacun des 240 000 travailleurs employés dans le monde, cela représente 7 000 euros.

Bosch est devenu le premier équipementier automobile mondial en 2004, preuve que ce n'est pas une entreprise en difficulté, loin de là.

Non, il s'agit de faire encore plus de profits, d'anticiper les exigences éventuelles des constructeurs automobiles et de les faire payer aux travailleurs.

Dans son communiqué, la direction française dit que ce retour aux 40 heures, est un des « axes de réflexion qui prendront

en compte les spécificités de chaque site français ».

Pour qu'elle ne réussisse pas une nouvelle fois son coup, elle devra trouver face à elle les travailleurs de tous les sites, décidés ensemble à faire échec à ce patronat avide et sans scrupule.

Correspondant LO

• Elm-leblanc - Groupe Bosch - Drancy (Seine-Saint-Denis)

Les premières réactions

Chez elm-leblanc à Drancy, usine qui fait partie du groupe Bosch et qui cohabite avec l'établissement Bosch freins, cette annonce a bien sûr entraîné de nombreuses discussions et beaucoup d'émotion.

Nous étions nombreux à être scandalisés, d'autant que cela nous rappelle une précédente attaque contre les 35 heures chez elm en janvier 2003. La direction imposait alors un avenant aux 35 heures entraînant une baisse de salaire d'une centaine d'euros pour les travailleurs en équipe. Une compensation sous forme de RTT avait alors été octroyée, ce qui ne serait pas le cas dans le nouveau projet.

À l'époque, la direction avait mis en avant des difficultés, mais elm se porte bien puisque le chiffre d'affaires de 2004 a



augmenté de près de 6 % et que 2005 s'annonce aussi comme une bonne année.

Certains travailleurs de l'usine, où les salaires sont faibles, pensent que cette augmentation de l'horaire pourrait se

traduire par une augmentation de salaire. Mais il n'en est pas question dans ce que propose la direction générale de Bosch, même si elle annonce des négociations site par site.

La direction n'a pas encore

clairement abattu ses cartes, mais nous devons nous tenir prêts à empêcher toute attaque contre nos emplois et nos salaires.

Correspondant LO

• Champagne

Les travailleurs ne sont pas à la fête

Depuis plusieurs mois, les travailleurs de Marne-Champagne, l'un des principaux négociants, plus connu par sa marque Lanson, sont dans l'incertitude. Leur société que l'on dit avoir été endettée par son actuel patron est la proie du groupe Boizel-Chanoine, dont le propriétaire symboliserait cette génération d'actionnaires ayant une soif insatiable de profit et qui, pour parvenir à ses fins, met à mal les acquis sociaux des salariés. Et de fait, c'est avec de grandes craintes que les 450 travailleurs de Lanson entrevoient leur avenir, d'autant que des rumeurs persistantes prétendent qu'il y aurait un sureffectif de 150 personnes.

Ce n'est pas la seule entreprise où l'inquiétude règne. De plus en plus de maisons de champagne sont l'objet de convoitise, ne serait-ce qu'à cause des bons placements qu'elles représentent, avec un taux de rentabilité supérieur à 20 %.

En cette période de fête où le

champagne est souvent sur les tables de réveillon, nombre de commentateurs font l'éloge du secteur, le seul à ne pas être touché par la crise viticole et qui, ces dernières années, a dépassé les 300 millions de bouteilles vendues. Cette réussite serait due non seulement à l'image de marque du champagne mais aussi à un sain partenariat entre les maisons de champagne et les vignerons, qui détiennent 80 % des surfaces cultivables.

Cette vision idyllique est évidemment loin de refléter la réalité. Au début des années 1990, le kilo de raisin s'était brusquement envolé à plus de six euros, mettant à mal les profits des maisons, du moins celles qui ne possédaient pas ou pas suffisamment de vignes. Les prix se sont ensuite stabilisés à un niveau élevé, de l'ordre de quatre à cinq euros le kilo, ce qui fait du raisin de champagne, le raisin le plus cher du monde !

Sous prétexte d'une situation qu'elles disaient difficile pour

elles, les maisons s'attaquèrent aux travailleurs du secteur. De 1997 à 2004, les effectifs sont ainsi passés dans les principales maisons (Moët et Chandon, Pommery, Mumm...), de 7 500 salariés à moins de 4 500, alors que le nombre de bouteilles produites augmentait. Cela se fit non pas par des licenciements mais par des non-remplacements des départs en retraite. Il s'est agi

aussi d'externalisation des emplois dans le conditionnement ou la vinification par exemple, désormais confiés à des entreprises où les salaires sont bien moindres. Dans les maisons elles-mêmes, la précarité est devenue plus forte avec une augmentation des contrats à durée déterminée ou encore le développement des CDII, un contrat à durée illimitée intermittent : une

situation de saisonnier à vie !

Cet acharnement a porté ses fruits pour les actionnaires qui ont vu leurs dividendes progresser de 800 % entre 1995 et 2002, pour atteindre 233 millions d'euros, soit l'équivalent de la rémunération des 4 500 travailleurs du champagne pendant un an et huit mois.

Correspondant LO

Le cynisme patronal n'a pas de bornes

Les onze ouvrières de Radiatex, à Bellerive-sur-Allier (près de Vichy), n'ont pas dû en croire leurs yeux. Le 11 décembre, leur patron leur a envoyé en recommandé « un projet de licenciement pour motif économique » accompagné d'une proposition de reclassement à... 15 000 kilomètres de chez elles, en Malaisie.

Dans son courrier, le patron leur détaille les condi-

tions de son « offre » : 48 heures de travail par semaine, 10 jours de congés par an avec un salaire brut annuel qui n'atteint pas 1 170 euros. C'est « un niveau de salaire parfaitement légal en Malaisie » leur précise-t-il. Et, bouquet final de mépris pour ses salariées, le patron conclut : « Dans l'état actuel de nos informations, il apparaît juridiquement impossible d'embaucher un salarié de

nationalité française au poste qui vous est proposé »...

On avait déjà vu des licenciements avec proposition de pseudo-reclassement en Europe de l'Est. Maintenant, c'est en Asie. Et, demain, pourquoi pas sur la Lune ? Ce sont les capitalistes et tout leur système qu'il faudra, un jour, envoyer se faire voir ailleurs !

P.L.

• **Berry-Tuft et Berry-Tapis (Indre)**

Les ouvriers manifestent contre les licenciements

Vendredi 9 décembre, 250 personnes ont manifesté dans la petite ville de Buzançais le jour du marché : les ouvriers de Berry-Tapis, rejoints par une centaine de chez Berry-Tuft (Châteauroux) protestaient contre la fermeture de ces deux usines. Le 19 novembre déjà, plusieurs centaines de travailleurs avaient manifesté à Châteauroux.

Pour justifier les licenciements, les patrons invoquent une baisse des ventes sur le marché de la moquette et la concurrence des productions de tapis du Moyen-Orient. La réalité, c'est qu'ils ont cette année unifié les différents groupes qu'ils possèdent en une holding financière, Beau-lieu International Group, qui affiche un chiffre d'affaires de 1,4 milliard d'euros et emploie 4 781 personnes dans huit pays. Lors de la création de

l'usine de Châteauroux, ils ont été exonérés pendant cinq ans de taxe professionnelle. À Buzançais, c'est l'argent public qui a financé les bâtiments et le patron a touché l'équivalent de 3 000 euros « par emploi créé ». Les dégrèvements dont ils ont bénéficié lors de la mise en œuvre de la loi Aubry sur les 35 heures se sont élevés à 2 324 euros par emploi.

Cela n'a pas empêché le groupe de licencier 118 per-

sonnes à Châteauroux en 2001, et 97 à Buzançais en 2004. Aujourd'hui, ce sont 320 emplois qui seront supprimés par la fermeture des deux usines. Les travailleurs veulent « faire cracher les patrons au bassin », comme le disait une ouvrière lors de l'un des rassemblements devant les entreprises.

Sous prétexte que les patrons – la famille De Clerck – sont belges, la presse locale et certains syndicalistes s'en prennent aux « Flamands » qui casseraient l'industrie française. Bien évidemment, ce n'est pas « d'étrangers » dont sont victimes les travailleurs de

l'Indre, mais de capitalistes qui ont accumulé une fortune considérable. D'ailleurs, une partie de leurs biens n'est pas loin : tous les travailleurs savent que les De Clerck sont propriétaires, ne serait-ce que dans l'Indre, de trois châteaux, d'immeubles en ville, de bois... En 2001, ils avaient même découvert que jardiniers, nourrice et palefreniers étaient employés au compte de l'entreprise !

En prenant sur les bénéfices et sur cette fortune accumulée sur le dos des salariés du groupe, il y a de quoi garantir les salaires des travailleurs.

Correspondant LO

• **Onet, Arkéma – Jarrie (région de Grenoble)**

Une déléguée menacée de licenciement !

Début décembre, une déléguée du personnel CGT de l'entreprise de nettoyage ONET, particulièrement connue pour sa combativité, a été convoquée, le 13 décembre, à un entretien préalable « en vue d'une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement ».

Actuellement, elle travaille dans l'usine d'Arkéma à Jarrie. Il est reproché à cette travailleuse d'avoir divulgué par tract le contenu d'un procès verbal dressé par l'inspecteur du travail contre ONET.

La direction d'ONET reproche à cette déléguée d'avoir, par tracts, fait état des 245 contraventions dressées à son encontre par l'inspection du travail, ce qui nuirait à l'image de marque de la société. Mais si cette dernière voulait une image de marque

convenable, elle ne bafouerait pas quotidiennement les droits élémentaires des travailleurs et le droit syndical.

Rappelons par exemple que, quasi systématiquement, chaque mois les travailleurs de l'entreprise ont des manques sur la fiche de paie, doivent donc tout vérifier et réclamer des heures faites mais non payées... Rappelons également qu'ONET vient d'être condamnée « pour racisme et harcèlement », même si appel a été fait.

Ainsi, mardi 13 décembre, à 9 heures, environ 150 travailleurs s'étaient regroupés devant le siège de l'entreprise ONET pour accompagner et soutenir cette travailleuse menacée de grave sanction. Étaient présents ses collègues de travail, en grève ce jour-là,

mais aussi des travailleurs d'ONET d'autres sites, des délégations des usines chimiques et des grosses entreprises de l'agglomération, appelés par l'UL et l'UD-CGT. Côté médias, France Bleue Isère et FR3 qui connaissent bien cette déléguée, ayant couvert régulièrement les nombreuses luttes et grèves que les travailleurs de la société de nettoyage ont menées ces dernières années, étaient également présents.

C'est sous des applaudissements chaleureux qu'elle est sortie de son entretien, qui a duré plus d'une heure. Pour le moment, rien n'a filtré de la décision de la direction.

Elle a remercié au micro les travailleurs pour le soutien qu'ils lui apportaient, et rappelé qu'elle ne faisait que son

travail de déléguée syndicale en dénonçant le non-respect des droits des travailleurs. Pour tous les présents, il ne faisait pas de doute que la direction d'ONET cherchait à se débarrasser d'une déléguée combative et appréciée de tous.

Gageons que la mobilisation n'en restera pas là pour protester contre les méthodes indignes de ce patron. Quant aux grandes entreprises qui engagent des sociétés de nettoyage comme ONET sur leurs sites, elles sont les premières responsables de ces conditions de travail inacceptables imposées au personnel, comme elle l'a aussi rappelé au micro.

Correspondant LO

• **Arkéma – Pierre-Bénite (Rhône)**

Une semaine de grève pour les salaires

Pendant près d'une semaine, depuis le mardi 13 décembre, la totalité des sites Arkéma (une quinzaine) ont été en grève, à l'occasion de la négociation sur les salaires avec la direction.

Il y a bien longtemps qu'on n'avait pas vu tous ces sites en grève ensemble, pendant plusieurs jours. Ce mouvement

est le reflet d'un mécontentement des travailleurs qui va bien au-delà du seul problème des salaires.

Sur l'usine de Pierre-Bénite, la production était totalement arrêtée. Pendant toute la semaine, nous étions une bonne centaine à maintenir un piquet de grève, avec blocage des camions à l'entrée.

Tous, postés comme tra-

vailleurs à la journée, avions à cœur d'avoir une augmentation de salaire conséquente. Mais, au-delà, il y avait aussi un ras-le-bol de la hiérarchie qui n'arrête pas de nous mettre sous pression, pour nous faire accepter une dégradation de nos conditions de travail.

À l'issue de cette grève, nous avons obtenu 40 euros d'augmentation mensuelle et

une prime de 1 600 euros. Nous ne sommes pas arrivés à obtenir notre revendication initiale : 150 euros par mois. Mais par notre capacité à nous mobiliser à l'échelle du groupe, nous avons contraint quand même la direction à lâcher. Ce n'est pas négligeable et cette expérience comptera pour l'avenir !

Correspondant LO

• **Mulhouse**

GDF responsable des 17 morts de décembre 2004

C'est bien la présence de canalisations en fonte grise, cassante, qui est responsable de l'explosion qui a coûté la vie à 17 personnes le 26 décembre 2004. C'est la conclusion d'un rapport d'expertise judiciaire qui, selon le procureur de la République de Mulhouse, devrait aboutir à la mise en examen de GDF.

L'utilisation de fonte grise est interdite pour acheminer le gaz depuis 1970. Mais il en reste encore des centaines de kilomètres. Celle qui a provoqué l'explosion à Mulhouse datait de... 1957 ! C'est dire que, depuis qu'on en connaît les dangers, il y avait largement le temps de la changer. Mais, même avant sa privatisation, la direction de GDF avait les yeux braqués plus sur ses résultats financiers que sur la sécurité des usagers.

Juste après l'explosion de Mulhouse, début 2005, GDF affirmait qu'il restait moins de 1,2 % du réseau en fonte grise, soit 2 000 km, et promettait de tout remplacer d'ici 2007 : 850 km en 2005, puis 800 km en 2006 et moins de 400 km en 2007. Mais, le 7 décembre, le PDG de GDF, M. Cirelli, a affirmé devant la commission des affaires économiques du Sénat que GDF avait réalisé en 2005 « le remplacement de 200 kilomètres de canalisations en fonte grise », même pas le quart de ce qui avait été annoncé !

D'ailleurs, il semble que GDF ne sache même pas vraiment combien il reste de canalisations en fonte grise en service. Ainsi, à Mulhouse, où le remplacement total doit être achevé à la fin de cette année 2005, la mairie nous apprend dans son journal municipal qu'« un travail de vérification de ses données a permis à Gaz de France d'identifier 600 m de fonte grise supplémentaires par rapport aux 5,5 km déjà répertoriés à Mulhouse ».

Si l'on en croit les déclarations de M. Cirelli au Sénat, et si GDF a encore besoin de vérifier ses données pour trouver des canalisations en fonte grise non recensées, la liste des explosions dont elles sont responsables – 30 morts avant Mulhouse – risque fort de s'allonger.

Étienne HOURDIN

• CS-SI – Toulouse

Grève chez les ingénieurs

L'entreprise CS-SI (Communication et Système-Systèmes d'Information) est une SSII (Société de service en ingénierie informatique) qui emploie 3 000 personnes, dont plus de 650 à Toulouse. Les deux pôles d'activité toulousains sont l'aéronautique et le spatial. Airbus est le plus gros client de CS-SI Toulouse. Les salariés sont à 80 % des ingénieurs. Le salaire d'embauche des ingénieurs est de 1 650 euros net par mois.

Le PDG, Yazid Sabeg, que l'on a pu voir à plusieurs reprises dans les médias, est Monsieur « discrimination positive », la caution industrielle de Borloo. Cela ne l'empêche pas de pratiquer la « discrimination négative » en matière d'augmentations générales de salai-

res, qui sont gelés depuis de nombreuses années. Il n'y a que des augmentations individuelles, avec toutes les injustices que cela suppose.

Chaque année, de prétendues difficultés de l'entreprise sont le prétexte pour ne rien lâcher. Or cette année, le chiffre d'affaires est en hausse (+8 %), ainsi que les prises de commandes. Lors de la négociation annuelle obligatoire, il s'avéra que la direction voulait continuer comme les autres années, et octroyer « royalement » 0 % d'augmentation générale.

Pour la dernière réunion de négociation une pétition fut très largement signée par les salariés, pour demander le rattrapage du pouvoir d'achat et des augmentations générales

de salaire, et un engagement à faire grève le 15 décembre fut pris, si les négociations n'aboutissaient pas.

Le 13 décembre, le directeur envoya un mail à l'ensemble des salariés de CS-SI pour tenter de désamorcer le mouvement à venir : il octroyait... 0,5 % d'augmentation individuelle pour 2005, et entre 1 % et 1,5 % d'augmentation individuelle pour 2006. Mais dans ce volume de 1 % d'augmentations individuelles, il y a aussi la part des cadres dirigeants, et il ne reste plus grand-chose pour les autres. Quant aux augmentations générales et au maintien du pouvoir d'achat : toujours rien.

Le 15, la grève d'une journée fut importante et a concerné tous les sites. Après

l'assemblée générale, les grévistes ont organisé un tour des bureaux, puis sont partis, en klaxonnant et en cortège, pour se retrouver à plus d'une centaine devant l'entrée d'Airbus (Saint-Martin). Le tract distribué expliquait les raisons du mécontentement aux salariés d'Airbus (le plus gros donneur d'ordres) et aux nombreux sous-traitants qu'Airbus utilise et qui partagent les mêmes problèmes que ceux de CS-SI. Une banderole « CS-SI en grève, 0 % c'est pas assez » était bien visible. L'accueil fut chaleureux.

Pour l'instant le directeur ne dit rien. CS-SI aimerait pouvoir continuer ses petites affaires tranquillement, sans augmenter les salariés, et sans réactions de leur part. C'est loupé !

• ArvinMeritor – Saint-Priest (Rhône)

Débrayages contre les attaques de la direction

À Vénissieux Saint-Priest, la direction de Volvo a vendu une partie de Renault-Trucks (ex-RVI), la fonderie et l'usine Ponts, au groupe ArvinMeritor, en octobre 2004. Ce groupe américain, qui fabrique des organes pour l'automobile, emploie 30 000 personnes dans le monde. Suite à cette vente, les accords d'entreprise doivent être renégociés pour chacun de ces secteurs.

À l'usine Ponts, les discussions ont démarré début décembre et ce qui est apparu très vite, c'est que la direction voulait revenir sur une bonne partie des acquis et ne proposait guère mieux que le minimum légal. Elle voudrait supprimer tous les jours de RTT, en faisant travailler plus, geler les jours de congé d'ancienneté, mettre la 5e semaine de congés payés à la

disposition de la direction, supprimer les heures d'information syndicale, ne plus donner d'heures de délégation aux délégués suppléants, supprimer les heures données pour le fonctionnement du CE, etc.

Mais les salariés ont vite réagi. Le 7 décembre, des heures d'information syndicale étaient prévues pour les trois équipes pour rendre compte des premières discussions, et la direction avait menacé de ne pas les payer car elles n'étaient pas en fin de poste. L'effet a été de susciter la colère et de faire venir plus de monde que d'habitude à ces réunions.

En apprenant les propositions de la direction, les salariés de l'équipe de nuit ont décidé de faire une pétition lui demandant de tenir les engagements

pris lors de la vente de l'usine et ont prolongé la réunion par une heure de débrayage.

À la réunion d'information du mercredi matin, prolongée elle aussi par une heure de débrayage, les ouvriers se sont retrouvés à 90 et sont allés interrompre les négociations en cours sur les 35 heures. Parmi les grévistes, il y avait des travailleurs qui ne débrayaient plus depuis longtemps. Et l'après-midi, de nouveau il y a eu plus de 50 personnes, qui ont décidé de débrayer le lendemain, jeudi, pour se rendre à la réunion de négociation... que la direction a quittée sous les huées.

La semaine suivante, des débrayages ont eu lieu de nouveau, mardi 13 décembre, dans les trois équipes.

Tous ces mouvements ont

fait un peu reculer la direction, qui a finalement payé les heures d'information syndicale, proposé de donner cinq heures de délégation pour les délégués suppléants, et envisage de mettre un compte d'heures de travail supplémentaire, ce qui pourrait donner des jours de congé à la disposition du patron.

Mais on est loin du compte et, pour l'instant, les acquis sont sérieusement remis en cause. Beaucoup de travailleurs pensent que les heures de débrayage ne suffiront pas pour faire revenir en arrière la direction. Aussi, certains souhaitent que, au mois de janvier, aient lieu des actions plus déterminées.

Correspondant LO

• Citroën – Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

Les caristes débrayent contre l'augmentation de la charge de travail...

Vendredi 16 décembre, la direction a tenté d'imposer aux caristes du Montage une nouvelle opération : retirer les films et les feuillards des palettes. Mal lui en a pris, car la réaction a été unanime : il n'en était pas question. Cette opération, qui aurait nécessité de descendre régulièrement du car, aurait entraîné beaucoup plus de fatigue ; elle aurait aussi augmenté les ris-

ques d'accident. La totalité des caristes du Montage de la première équipe a donc arrêté le travail. La direction n'a pas voulu céder espérant que la deuxième équipe ne suivrait pas. Ce ne fut pas une bonne idée... car la grève a été aussi votée à l'unanimité ! Il a fallu attendre 18 heures pour que le directeur annonce qu'il suspendait son projet.

Mais les caristes, méfiants, sont restés en grève en demandant le retrait définitif et le paiement des heures de grève. De plus, ils voulaient discuter avec l'autre équipe qui avait commencé la grève : pouvaient-ils se satisfaire de ce que disait la direction ? La discussion a donc repris ce lundi 19 décembre, au changement d'équipe. Pendant une heure, ils se sont mis

d'accord pour mettre en garde la direction : si elle essayait à nouveau de mettre son projet à exécution, elle les aurait de nouveau, tous, devant elle.

La cinquantaine de caristes qui, au total sur les deux équipes, ont participé à ce débrayage sont contents d'avoir fait reculer la direction et d'avoir réussi à tisser de nouveaux liens entre eux.

Correspondant LO

• Contrat nouvelle embauche

Pas plus d'emplois, mais moins de droits

Le gouvernement affirme que 200 000 « contrats nouvelle embauche » (CNE) ont été signés depuis juillet, laissant entendre qu'il s'agit là de 200 000 nouveaux emplois. Pourtant il est très peu probable que ces emplois soient nouveaux.

D'abord parce que de nombreux patrons ont simplement remplacé les CDD arrivés à expiration par des CNE. Cette loi est faite pour ça : un salarié employé en CNE peut être remercié sans autre forme de procès à n'importe quel moment et sans explication. Il est donc beaucoup plus fragile qu'un travailleur en CDD qui est, lui, tant que le patron n'invoque pas une faute professionnelle grave, protégé jusqu'au terme de son contrat. Quelques mois assurés devant soi ce n'est pas grand-chose, mais les CNE n'ont même pas cela !

Certains employeurs sont même allés plus loin. Ainsi, dans une petite ville du Nord, une entreprise de montage de préfabriqués s'est mise en faillite et a licencié tous ses ouvriers. Lesquels ont immédiatement été réembauchés par un des ex-patrons et travaillent désormais pour une nouvelle entreprise... qui a le même matériel et les mêmes clients que la précédente. Seulement cette petite dizaine d'ouvriers sont passés du statut de CDI à celui de CNE !

Pour eux, et sans doute pour la plupart des 200 000 autres, le CNE, loin d'être une nouvelle embauche, est une dégradation profonde des conditions de vie. C'est ce que voulaient les patrons et c'est ce que Villepin leur a donné.

Paul GALOIS

Chez Mickey, c'est Picsou qui commande

Les 7 000 employés d'Eurodisney ne sont pas contents. L'habituelle prime de fin d'année de 100 euros ne leur sera pas versée au motif que les résultats financiers sont médiocres. En revanche, les cadres continuent de recevoir primes et bonus, pour les mêmes résultats.

Côté public, EuroPicsou se veut le monde merveilleux de l'enfance. Côté personnel, c'est le monde de l'exploitation.

Les fraternisations de Noël 1914

lors de la Première Guerre mondiale

Des documentaires, des articles récents et, surtout, le film *Joyeux Noël* ont rappelé certaines scènes de fraternisation qui se déroulèrent sur le front autour de Noël 1914.

Mais ces fraternisations ne furent ni limitées à cette période précise ni à des parties de football ou encore à quelques chants de Noël.

Elles posaient le problème de la guerre elle-même, de son bien-fondé, de sa justification, voire de ce que serait la société après.

La guerre impérialiste

La guerre était la traduction militaire de la lutte qui se menait depuis plusieurs décennies entre les différentes puissances impérialistes européennes pour le partage du monde. Ce combat avait débuté par le massacre des peuples des colonies, une à une conquises par la Grande-Bretagne, la France, la Belgique, la Hollande et par l'Allemagne, arrivée la dernière au banquet des carnassiers par suite de son unification et de son industrialisation tardives.

Ce sont les dirigeants des différents Partis Socialistes qui, passés avec armes et bagages du côté de leur bourgeoisie avec laquelle ils étaient chacun déjà liés par de multiples liens amicaux, culturels... et économiques, qui donnèrent aux gouvernements et aux états-majors, une autorité suffisante sur les travailleurs et les peuples pour imposer, rien qu'en France, le sacrifice inutile de un million six cent mille jeunes hommes. En rejoignant les gouvernements de chaque belligérant au nom de l'union sacrée de toutes les classes sociales, ils s'en firent les complices abjects autant qu'indécents.

À l'époque, les dirigeants socialistes justifiaient leur trahison par le patriotisme qui aurait animé les différentes classes ouvrières. C'est cette fable que reprennent aujourd'hui un certain nombre d'historiens à propos des fraternisations, en faisant croire que le fait qu'il y aurait eu peu d'exemples de tels mouvements est la preuve que les soldats consentaient à cette guerre par « dévouement à leur patrie ».

Tout montre en réalité que les militants socialistes, abandonnés par leurs dirigeants et désorientés par leur attitude, n'eurent d'autre choix que de rejoindre leurs unités, convaincus qu'ils n'auraient aucun soutien à l'arrière s'ils désertaient. Quant aux autres soldats, si la

propagande chauvine menée dès le plus jeune âge par l'école, puis par les Églises et la presse les avait convaincus d'une victoire rapide et sans douleur, les premiers mois de guerre avaient dissipé ces illusions.

des scènes de fraternisation, des gestes de sympathie et d'humanité furent observés durant toute la guerre dès que la pression des états-majors se relâchait.

Un soldat raconte que dans

avaient travaillé en Angleterre. Des Italiens, engagés face aux Autrichiens, avaient également partagé le sort du prolétariat de plusieurs pays d'Europe centrale et savaient suffisamment l'allemand pour échanger plus

partageaient tous le même destin ». Sous des prétextes divers et aussi futiles, des soldats furent fusillés dans toutes les armées.

Mais la répression prenait aussi d'autres formes. Le philosophe Alain, qui était alors artilleur, rapporte : « On voyait quelques fois dans les lunettes de l'artillerie les guetteurs de l'infanterie s'asseoir sur les parapets et engager une conversation d'une tranchée à l'autre. L'ordre était de commencer aussitôt le bombardement. »

C'est aussi dans le but de briser les liens naissants entre soldats de part et d'autre des tranchées que les chefs maintenaient une activité permanente ou des « coups de main » sans objectifs militaires réels.

Des fraternisations à la révolution

Ce qui fit alors cruellement défaut, du fait de la trahison des dirigeants socialistes, c'est un parti révolutionnaire à même de percevoir l'évolution des consciences de la troupe et de l'arrière et capable de concrétiser cette fraternité diffuse des combattants, cette colère partagée contre la guerre elle-même et ses responsables civils et militaires. Cette absence se fit surtout sentir au printemps 1917 lorsque l'ensemble des armées connurent une vague massive de mutineries.

Seuls les bolcheviks, en Russie, jouèrent ce rôle, car ils avaient, dès son déclenchement, dénoncé cette guerre comme impérialiste et Lénine décrivait ainsi la signification révolutionnaire de telles fraternisations : « On ne peut terminer la guerre ni en mettant la croix en l'air ni par le refus unilatéral de la continuer de la part d'un des pays belligérants. Il n'y a, il ne peut y avoir qu'un moyen pratique immédiat (en dehors de la révolution ouvrière sur les capitalistes) de hâter la paix : c'est la fraternisation des soldats sur le front. Soutenons immédiatement avec la plus grande énergie, par tous les moyens, sans réserve, la fraternisation sur le front des soldats des deux groupes de pays belligérants. Cette fraternisation a déjà commencé. Venons-lui en aide ! »

Et tandis qu'ailleurs les socialistes dénoncèrent les fraternisations comme « désordonnées et pires qu'inutiles » (Barbusse), les bolcheviks les saluèrent et essayèrent de leur donner des objectifs politiques ce qui d'ailleurs sauva la révolution russe naissante.

Pierre DELAGE



Un soldat allemand retrouvé vivant par les Français, au milieu des cadavres, dans ce qui fut une tranchée, aux Éparges en 1915.

La perte des illusions

Monter à l'assaut chaque jour pour rester accroché aux barbelés sous les obus adverses, les tirs de fusils ou de mitrailleuses, voir tomber ses camarades, les entendre crier leur douleur et appeler leur mère, subir nuit et jour les explosions, les odeurs de sang, de gangrène ou de pourriture, vivre avec une peur permanente ne laissent aucune place à de telles illusions.

C'est d'ailleurs dans ces premiers mois de guerre que l'état-major français mit aux arrêts pour insoumission le plus grand nombre de soldats. Des centaines furent condamnés, des dizaines fusillés par les conseils de guerre créés dans l'urgence, d'autres exécutés d'une balle dans la nuque par les officiers qui en avaient reçu le pouvoir. Seule la contrainte, la terreur de la hiérarchie et de la justice militaire avaient pu maintenir les armées dans cette horreur.

C'est la raison pour laquelle,

un secteur, les Allemands criaient simplement « *mitemps* », quand ils désiraient entendre un chanteur, et les coups de feu cessaient.

« Le chanteur montait sur le rebord de la tranchée et les deux camps l'accompagnaient en chœur. Si un officier apparaissait, d'un côté ou de l'autre, un signal était donné et tout le monde faisait le mort : une fusillade enragée suivait, qui ravageait l'atmosphère trois mètres au-dessus des têtes. L'officier supérieur repartait, ravi de constater l'énergie et le zèle de ses hommes, pour ne rien dire de leur courage sous les feux de l'ennemi. Puis, le récital reprenait. »

Ailleurs, les soldats échangeaient boissons et vivres. On cite même un régiment qui avait ouvert une brasserie !

Ces échanges étaient favorisés dans bien des cas quand les soldats parlaient la même langue : des Alsaciens annexés à l'Allemagne après la guerre de 1870, nombre d'Allemands

que des cigarettes. Mais, même sans paroles, les hommes du front se comprenaient.

La répression par les états-majors

Dans tous les pays, les états-majors réprimèrent violemment ces initiatives. Dans certaines circonstances, comme ce fut le cas dans l'épisode décrit dans le film *Joyeux Noël*, il n'y eut pas d'exécution, à l'exception d'un chat intelligemment fusillé pour « intelligence avec l'ennemi ». Mais les unités furent alors systématiquement démantelées et les hommes envoyés vers des secteurs actifs du front. Par contre, en bien des lieux, il y eut une répression sévère. Un soldat italien fut ainsi condamné en 1918 à deux ans de prison pour avoir écrit sur une carte postale qu'il en avait déjà assez du front, que les Autrichiens eux aussi n'en pouvaient plus et « qu'ils ne tiraient plus les uns sur les autres car ils